

Zoom sur . . . le laboratoire

Fiche n°20



Nettoyage des objets en laboratoire.

Pour chaque année de fouille, les vestiges découverts sur le site de l'Anse à Henry ont été ramenés en laboratoire où ils ont été lavés, identifiés, classés, catalogués puis déposés dans les collections du musée de l'Arche.

Tous les objets découverts en fouilles, une fois lavés et séchés, doivent être numérotés. Le marquage doit être discret (un coin, un bord, le dessous) et fait à l'encre de chine noire.



Catalogage d'un objet (fiche d'inventaire).



Collections archéologiques dans les réserves du musée.

L'exploitation des données recueillies permet de reconstituer le site en laboratoire et leur analyse aide à comprendre le mode de vie des peuples qui ont séjourné sur le site. Après chaque chantier de fouille, l'archéologue rédige un rapport de fouille dans lequel toutes les découvertes ont été expliquées.

Enfin, une fois étudiés, les objets pourront être mis en valeur à travers une exposition.